

Décision

Générale

colonial

Décision n° 35-394-1929 Licenciements.

n° 35-394-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 septembre 1929

Numéro JO

n° 394 du 30/09/1929

Date du numéro

30 septembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

l'askari de 2 classe Ahmed Djama (matricule 19) est suspendu de ses fonctions à compter du 29 août 1929, jusqu'à décision judiciaire.